

BON À SAVOIR

Quelques définitions :

Parties prenantes / parties intéressées : individu ou groupe pouvant affecter ou être affecté par les actions de l'entreprise. En interne : salariés, actionnaires... En externe : clients, concurrents, fournisseurs, médias, riverains, banques...

Responsabilité sociale / responsabilité sociétale : intégration volontaire par l'entreprise des préoccupations sociales et écologiques dans la mise en place de ses actions et dans ses relations avec ses parties intéressées.

Gouvernance : ensemble de relations entre la direction d'une entreprise, son conseil d'administration, ses actionnaires et autres parties intéressées. Elle fournit également le cadre des objectifs de l'entreprise, les moyens mis en œuvre...

Source : «Guide pratique du développement durable» Éditions AFNOR

CONTACTS

Pour s'informer :

www.ademe.fr
www.afnor.org
www.cdurable.info
www.consodurable.org
www.developpement-durable.gouv.fr
www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr
www.legrenelle-environnement.gouv.fr
www.orse.org
www.portail-des-pme.com
www.unglobalcompact.org
www.wwf.fr

Pour agir :

www.actioncarbone.org
www.ecoemballages.fr
www.guide-dechets.com

plus d'infos sur www.mfq-aquitaine.org

LES PME QUI ONT SUIVI LE PRÉ-DIAGNOSTIC :

*ACTIONS ET PERFORMANCES
AQUITAINE SPECIALITES
BELLEVUE COMMUNICATION
BETCO
CELLIERS BX-BENAUGE
CLINIQUE TIVOLI
DOMAINE JM CAZES
EGEO
ESQSE
GROUPE RENFORT
KORUS PACKAGING
MENEAU SA
PUBLITEL
REATI DESIGN CREATION
SNATP
YVON MAU
ZHENDRE*

INDXIA
RC B 403 289 580



Les PME Aquitaines sont en marche pour se développer durablement



L'opération «En marche vers le Développement Durable» a été organisée en 2007-2009 par le MFQ Aquitaine, en partenariat avec AFNOR, avec le soutien de la DRIRE Aquitaine et des Conseils Généraux de Dordogne et de Gironde.



www.drire.gouv.fr



www.gironde.fr



www.cg24.fr



www.afnor.org

“Un développement qui répond
aux **besoins du présent**
sans compromettre la capacité
des générations futures
à répondre aux leurs*”

Ou comment générer
de la richesse en
consommant moins
d'environnement
et en contribuant au
progrès social mondial ?

Tout le monde est concerné, encore faut-il avoir la connaissance, la volonté et les moyens d'agir, c'est pour cela que l'action «**en marche vers le développement durable**» a été créée.

Son objectif est de permettre aux entreprises de connaître, de comprendre et de s'approprier les enjeux du développement durable afin d'en faire des atouts financiers et structurels, et d'enclencher des innovations.

CHIFFRES

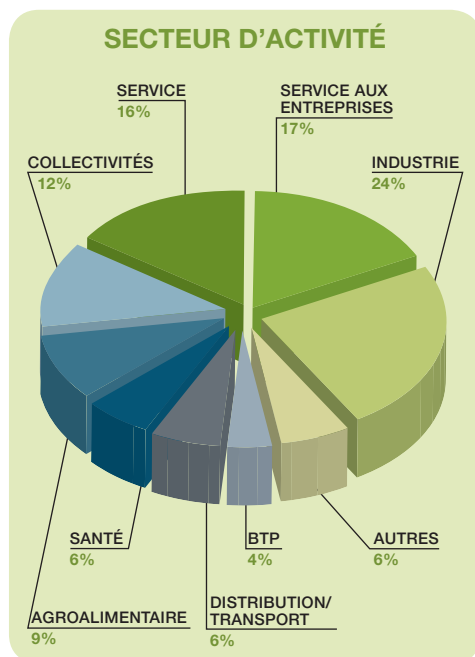
171 personnes (soit 122 entreprises et 2 organismes de formation) ont participé aux ateliers de sensibilisation, à l'issue desquels :

74% des entreprises évaluent le Développement Durable comme stratégique et **22%** d'entre elles comme intéressant.

36% des entreprises étaient/se sont engagées dans la démarche de Développement Durable, **53%** ont l'intention de s'y engager et **11%** ne souhaitent pas s'y engager.

17 entreprises ont démarré la démarche par la réalisation d'un pré-diagnostic avec l'aide d'experts, à l'issue desquels :

- 5** entreprises entament des démarches ISO 14001, éco-conception, comités Développement Durable...
- 1** entreprise poursuit par un diagnostic complet.



Les entreprises ont pris conscience des enjeux et sont convaincues du bien-fondé et de la faisabilité de la démarche de Développement Durable.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

- Utilisation d'une **fontaine biologique** pour nettoyer les outils
- Incitation à l'**économie d'emballage** auprès des fournisseurs et des clients
- Achat systématique de **produits éco-labellisés**
- **Dématérialisation de prestations** pour limiter les déplacements et favoriser la réactivité
- **Regroupement des livraisons** fournisseurs (1 par semaine), pour les clients : les commerciaux partent avec les commandes
- Organisation du travail en **horaires annualisés**. En accord avec la Direction : modulation des horaires en fonction de l'activité, du service et du salarié.
Autogestion des horaires
- **Investissement sur la qualité des postes de travail** : gestion du stress, travail à domicile, aménagement de temps de décontraction...
- Participation à l'**Agenda 21** de la commune
- **Membre fondateur** d'un groupement d'entreprises
- Financement de **projets locaux** (crèches...)



CONSEILS

...avant mise en place :

LA CONNAISSANCE : identifier et comprendre le fonctionnement de ses parties prenantes

LA COMMUNICATION : les écouter et dialoguer avec elles

L'APPROPRIATION : adapter la démarche à l'entreprise

L'ANALYSE FONCTIONNELLE : prendre le temps d'analyser ses process